

# ASSEMBLÉE NATIONALE

11 mai 2019

---

## LOI D'ORIENTATION DES MOBILITÉS - (N° 1831)

Adopté

### AMENDEMENT

N ° CD2931

présenté par  
M. Fugit, rapporteur

-----

#### ARTICLE 24

À l'alinéa 12, substituer au mot :

« ou »

le mot :

« et ».

#### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.